Rapports et recommandations

Rapports annuel d’activité

|  |
| --- |
| Article 11 de la loi du 30 octobre 2007 « Le Contrôleur général remet chaque année un rapport d’activité au Président de la République et au Parlement. Ce rapport est rendu public. »Outre une présentation de l’activité, quelques thèmes transversaux sont développés dans ce rapport.  |

Rapport d’activité 2008

* Bilan d’activité
* Bref inventaire des principaux constats opérés en 2008
* Les registres de garde à vue
* L’intimité dans les lieux de privation de liberté

Les dernières recommandations publiées au JO

Recherche avancée (par région, type d’établissement, domaine, année)